

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	11

L'an deux mille vingt-trois, le 27 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

GAILLOT Philippe	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte		
IMMER Alain	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe		
MENEGHIN Gaël	REUTER Olivier	WALLERICH Alain		
SMEC Jean	THILL Céline			
LISTE DES ABSENTS EXCUSES :				
GUINDT Philippe	donne procuration à VIERIRA Christophe			
DEBAILLEUL Delphine	donne procuration à MENEGHIN Gaël			

Madame OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 775 Changement de dénomination de l'impasse des Vignes.

**Considérant** la délibération du 13 août 2008, portant sur le changement de nom de rues homonymes et qui indique .... « l'impasse des Vignes gardent leur nom d'origine ».

Cette partie de délibération prête à confusion, car cette voie était dénommée chemin des Vignes et n'a jamais fait l'objet de modifications légales et sur la plupart des documents administratifs, notamment ceux des habitants de cette voie.

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Monsieur le Maire propose que l'impasse des Vignes soit donc renommée « Chemin des Vignes ».

Le Conseil Municipal à l'unanimité **approuve** la dénomination « Chemin des Vignes ».

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 30 octobre 2023

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 30/10/2023  
Le Maire,

  
  
